



*En collaboration avec les 3 ministres Muriel Penicaud, Jean Yves Le Driant, Jean Baptiste Lemoyne, les présidents du GNC, de l'UMIH, du GNI adhérents de la 1<sup>ère</sup> heure à la CFET en présence de son Président Georges Rudas.*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Ce matin vendredi 17 mai, le 4<sup>ème</sup> Conseil Interministériel du Tourisme présidé par le Premier ministre Edouard Philippe réunissait de nombreux ministres dont Jean Yves Le Driant, Frédérique Vidal, Muriel Pénicaud, Jean Baptiste Lemoyne et ce en présence des principaux professionnels du monde du tourisme.**

**Lors de ce CIT consacré essentiellement aux questions de la formation et de l'emploi, Georges Rudas président de la Conférence des Formations d'Excellence au Tourisme a présenté les principales orientations votées en Assemblée Générale 3 jours avant.**

### **Ont été présentés**

- Les 4 axes majeurs du rapport de la CFET réalisé pour cette occasion.
- Les 3 propositions complémentaires innovantes pour 2019.

### Les 4 axes majeurs du rapport de la CFET réalisé pour cette occasion :

- **L'adaptation des formations aux métiers du tourisme** avec un certain nombre de préconisations à la clef.
- **La valorisation des formations d'excellence à l'international** notamment dans le cadre d'un partenariat étroit avec Campus France et Atout France.
- **Faire de la CFET la référence sur les questions de formations et d'emplois** en lançant **l'ouverture des labellisations à l'excellence à tous les niveaux de formation** (incluant ceux allant du CAP au BTS) et **en participant à l'animation du réseau des Campus des métiers et des qualifications dédiés au tourisme.**
- **La création d'une plateforme d'excellence des formations aux métiers du tourisme** Regroupant pour la première fois les formations du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, cette plateforme aurait une fonction de tremplin pour orienter vers les formations existantes. Le lancement d'une étude de faisabilité a été acté.

### Les 3 propositions complémentaires innovantes pour 2019 :

- **Le lancement de la première journée nationale de la Recherche et de l'Innovation dans le tourisme.** Le tourisme, secteur économique majeur, doit pouvoir s'appuyer sur une démarche centrée sur la recherche et l'innovation. Cette journée serait l'occasion de faire un état des lieux des nombreuses initiatives qui existent dans ce domaine, de les valoriser et de les faire partager aux acteurs économiques de la filière.
- **Le lancement des 1ères rencontres entre les entreprises du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration et les établissements de formation au tourisme ayant des formations labellisées « formations d'excellence »** et ce dès 2019. Une occasion pour renforcer les liens entre le monde des formateurs et celui des employeurs, enjeu majeur notamment pour le secteur du tourisme.
- **Le lancement d'une campagne de communication sur « les métiers du tourisme ».** Lancée à titre expérimental dans une grande région de France pourvoyeuse d'emplois et ayant des difficultés pour couvrir les emplois disponibles, cette campagne pourrait prendre ensuite une véritable dimension nationale avec la participation de tous les acteurs concernés.